

Image not found or type unknown



Parcelle en Biens Non Délimités

Par **doseveso**, le **24/05/2019** à **20:03**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un lot dans une parcelle en Biens Non Délimités dans un village du Cap Corse. J'aimerais exploiter ce terrain mais je ne sais pas où commencer.. Faut-il acheter tous les autres lots, un notaire peut-il m'aiguiller de manière à savoir l'emplacement de mon lot pour ensuite le délimiter avec un expert géomètre ? Mais alors faut-il l'accord de tous les autres propriétaires ?

Merci pour votre temps et vos réponses.